

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 24 février 2015

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Catherine DANIEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT, Philippe CORTES

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Vincent GUILLOUËT, Catherine BONNOUVRIER, Anna FAUVET qui a donné pouvoir à Robert de KERVÉGUEN, Delphine VALIN-HOBBE qui a donné pouvoir à Claude DUMONT, Isabelle COT qui a donné pouvoir Catherine DANIEL, Christian EVRARD qui a donné pouvoir Marie-France PUGET

-----

La séance est ouverte à 20 h 30.

Madame Anick PERTUISOT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire voudrait, au nom du Conseil Municipal, renouveler ses sincères condoléances à Catherine BONNOUVRIER et lui assurer de ses affectueuses pensées suite au décès de sa mère.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 27 janvier 2015.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

### **SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :**

#### **- Projet de gymnase :**

Il est rappelé le souhait de la Présidente du Syndicat Intercommunal des Collèges des cantons de Marines et Vigny de déposer une demande de permis de construire pour le gymnase au Bord'Haut de Vigny qui prévoit trois places de stationnement dont deux places handicapées considérant que le gymnase est destiné aux élèves et prenant en compte le parking du collège. Monsieur le maire rappelle que lors de l'assemblée générale en date du 25 septembre 2014, le syndicat à l'unanimité avait autorisé la Présidente à déposer le permis de construire du gymnase avec une demande de dérogation pour éviter la création de places de parkings pour ce projet.

Monsieur le Maire fait remarquer que les dispositions du PLU en matière de stationnement pour un gymnase doivent être respectées (37 places). Le PLU qui a été modifié prévoit toutefois une mutualisation des espaces de stationnement dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble en fonction des complémentarités observées entre les différentes fonctions.

Madame Sonia Laage du Cabinet Hortésie a été chargée de réaliser une étude sur la mutualisation des places de stationnement dans le cadre d'un projet d'ensemble comprenant le gymnase, l'école de musique, les futures activités dans les locaux de la CCVC, le futur projet sur le terrain à côté de l'école de musique tout en tenant compte des dispositions du PLU de la Commune

Madame Laage a remis un rapport qui fait ressortir :

Le ratio d'utilisation moyen pour le gymnase serait de 25 %

Le nombre de places à créer est de 74 dont 43 places existantes et 31 places nouvelles à créer le long du délaissé du CV6 nécessitant la reconfiguration de la voie.

Monsieur Robert de KERVEGUEN a présenté cette étude à Madame Jacqueline MAIGRET le 6 février et Madame la Présidente va la soumettre aux membres du bureau du syndicat le 03 mars en réunion du comité syndical le 10 mars pour une participation à hauteur de 25% sur les places nouvelles à créer. Monsieur le Maire et Monsieur Claude DUMONT, délégué titulaire, assisteront à ces deux réunions.

- **Aménagement de la Place d'Amboise :**

Nous avons reçu les devis pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Place d'Amboise.

Ces travaux pourront être entrepris que par temps sec. Il y aura lieu auparavant de s'assurer que les cars et les engins agricoles puissent circuler sans difficulté.

- **Dossier sur le co-voiturage :**

Madame Isabelle COT s'est mise en rapport avec Madame Sandrine CHAUFFOUR, chargée de mission au PNR, qui se propose de venir présenter son dossier sur la mobilité dans le Vexin et sur le co-voiturage lors de la réunion du Conseil Municipal du 26 mai prochain.

- **Rétrocession de la voirie – espaces communs – réseaux du site des Ormeteux :**

Monsieur le Maire rappelle que nous attendons que les deux points bloquants soient levés vis-à-vis de l'ASL avant de procéder à la signature chez le notaire de l'acte de rétrocession de l'ensemble de la voirie, des espaces communs et des réseaux du site des Ormeteux dans le domaine communal, à savoir : quelques pavés qui se descellent dans la partie médiane de la rue Yves de Kervéguen mais surtout un défaut d'assainissement place des Ormeteux au niveau du lot 5.

Puis le Président propose de passer à l'ordre du jour.

**ASSAINISSEMENT :**

- **Réunion sur la station d'épuration intercommunale Longuesse – Vigny :**

Madame Marie-France Puget fait savoir qu'une réunion a eu lieu le 16 février dernier avec les élus de Longuesse et Vigny, le bureau d'études IRH et les financeurs.

L'objet de cette réunion était de faire valider le choix de la commission d'assainissement qui avait opté pour une future station à boues activées et lits de séchage plantés de roseaux – coût approximatif = 1 700 000 € HT.

Les financeurs ont donné un avis favorable à ce choix.

Les prochaines étapes :

- Visite d'une station équivalente
- Étude géotechnique et relevé topographique
- Lancement de la prestation du maître d'œuvre.

- **Contrat de mission d'assistance technique :**

Le Conseil Général du Val d'Oise nous propose de renouveler le contrat d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif pour les années 2015 et 2016.

La mission concerne :

- L'assistance pour la mise en œuvre du diagnostic et du suivi régulier des ouvrages d'assainissement collectif, de dépollution des eaux usées et de traitement des boues

- La validation et l'exploitation des résultats du diagnostic pour évaluer et assurer une meilleure performance des ouvrages.

Le coût de cette prestation est de 2 800 € H.T. par an (prix inchangé par rapport à l'année dernière).

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

### **TRAVAUX EN COURS :**

Le Président passe la parole à Monsieur Claude Dumont afin qu'il nous donne des informations sur les travaux réalisés, en cours de réalisation ou à réaliser dans la Commune.

- Pose des trois distributeurs de sacs pour déjections canines :

Ils ont été mis en place devant la mairie, près des écoles, le dernier sera placé dans le secteur de la poste, boulangerie et café, emplacement à définir au mieux.

Monsieur Claude DUMONT suggère de sensibiliser les propriétaires des chiens par mesure de civisme et par respect d'autrui.

- Nettoyage des chemins :

Les employés communaux ont commencé à nettoyer la sente des Ormeteaux et le chemin de la fontaine aux malades. Le conseil municipal peut se rendre compte du travail accompli à travers les photographies projetées et Monsieur le Maire tient à remercier et à féliciter le personnel communal.

La barrière chemin de Vernon, en limite du territoire de Théméricourt, va être remise en place.

Pour ce qui est du Chemin de Vernon, derrière le lotissement de la Gaudière, il y aurait lieu de prévoir un bornage afin de remettre ce chemin dans son état initial

Le PNR subventionne le bornage des chemins dans le cadre de l'opération « aide à la réhabilitation et à la valorisation des chemins de randonnée ».

Une demande de subvention pourrait être sollicitée pour le bornage du chemin de Vernon, la sente des Ormeteaux et peut être d'autres chemins en cas de nécessité.

- Stade :

Les jeux supplémentaires ont été installés pour les enfants mais il reste à résoudre un problème de protection au sol. Les deux éléments du parcours de remise en forme ont été mis en place. Deux autres sont prévus en 2015, le but étant d'arriver au final à 10 éléments. Le terrassement a été fait pour le terrain de boules.

- Plantations de fleurs vivaces :

Monsieur Claude DUMONT propose de prévoir des plantations de fleurs vivaces dans différents parterres dont les photographies sont projetées. Le PNR accorde une subvention de 50 % et l'aide d'un architecte spécialisé pour nous conseiller. La dépense serait de l'ordre de 4 000 €.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition.

- Voirie communale :

Il est prévu de combler les trous en formation sur les routes communales avec du goudron chaud dès que le temps sera propice.

- Éclairage public :

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Patrick MADI au sujet de la généralisation de l'éclairage public dans la commune : à partir de 22 h 30, seulement un lampadaire sur 3 devra fonctionner. La réalisation est déjà bien avancée et sera terminée la semaine prochaine.

Par contre, deux zones auront un éclairage sur deux : chemin des murets (une phase est dédiée au feu tricolore) et le rond-point à l'entrée de Vigny (une alimentation est réservée au radar-test installé sur la RD 14).

Au niveau du collège, l'éclairage va être diminué soit un lampadaire sur trois sera allumé après 22 h 30. Une modification reste à faire au niveau des horloges.

Les allées sont éclairées à chaque entrée.

Le lavoir est éclairé depuis peu avec des LED de couleur bleue avec deux intensités à l'essai de chaque côté, le côté gauche semble avoir l'adhésion.

Il y aurait lieu de prévoir des grilles de protection pour les LED, en attendant et par mesure de précaution les éclairages ont été retirés.

Trois rangs sont prévus contre le mur ce qui met en valeur la pierre.  
avec une extinction à minuit.

### **COMMISSIONS COMMUNALES – RAPPORTEURS : LES VICE-PRESIDENTS :**

- **Commission « parc locatif »** - rapporteur : Claude Dumont

Monsieur Claude Dumont a réuni la commission « parc locatif » le 23 février au sujet de l'appartement situé au rez-de-chaussée droit du 42, rue Beaudouin.

En effet, lors de la dernière réunion, il avait été décidé de le louer à Monsieur Sébastien CIBLAT, jeune pompier de Paris et pompier volontaire à Vigny mais celui-ci a téléphoné le lendemain de la réunion pour nous informer qu'il annulait sa demande.

La Commission serait favorable à louer ce logement à Monsieur BAZIRET Denis, qui assure des formations à l'Association VIE dans leurs locaux à la CCVC dans les mêmes conditions que proposées à Monsieur Sébastien CIBLAT.

Le Conseil Municipal donne son accord.

- **Commission « information - communication »** - rapporteur : Marie-France Puget

Madame Marie-France PUGET fait savoir qu'elle est en formation vendredi prochain avec Alain BONNOUVRIER à l'Union des Maires et rappelle que le site actuel s'éteint au mois de juin.

Il reste à solutionner la réservation des salles dans la maison du village qui devrait pouvoir se faire en direct par les responsables d'associations.

Monsieur Philippe CORTES demande si le contact « Vigny.fr » est prévu pour la gestion des mails. Des renseignements vont être pris à ce sujet.

- **Commission « animation, vie associative, sport et jeunesse »** - rapporteur : Anick PERTUISOT

La Commission s'est réunie le 5 février dernier où il a été surtout question de l'organisation des jeux inter villages qui ont lieu à Cléry-en-Vexin le 11 avril prochain. Vigny proposera comme jeux : la chenille aveugle et un jeu d'adresse qui avait été proposé au téléthon par l'Ecole de Sabre Kusanagi. Il reste à mettre en place la publicité et les envois aux parents et enfants âgés de 8 à 16 ans. Le comité d'organisation prévoit avant la remise des récompenses une chorégraphie avec tous les enfants. Les casquettes bleues ont été commandées.

La fête du 6 juin au stade avec les associations : une réunion est prévue le 5 mars à 20 h 30 afin de proposer un programme attractif. Un contact a été pris avec l'école de musique pour demander une animation.

Le 14 juillet : au regard du calendrier, la commission propose d'organiser le défilé le lundi 13 au soir avec le même groupe que l'an dernier mais en changeant de parcours.

Grande fête en commun avec la commune de Longuesse : le thème retenu serait les années 30 en intégrant la vigne et les vendanges. Une seule grande fête réunira les deux villages avec déplacement de l'un à l'autre.

La réunion des nouveaux habitants du 31 janvier a permis d'accueillir une trentaine de personnes. Cette initiative est à renouveler l'an prochain ainsi que la mise en place de réunions de quartiers.

Le repas des séniors est fixé au jeudi 16 avril prochain avec une animation (une chanteuse accompagnée par un pianiste).

- **Commission « patrimoine, environnement et urbanisme » :**

Il est rappelé la 7<sup>ème</sup> matinée éco-citoyenne sur le nettoyage de l'Aubette le samedi 7 mars de 9 h 30 à 12 h 15 – rendez-vous au stade de Vigny avec une exposition sur l'écosystème de la rivière, les animaux et la végétation que nous y rencontrons avec la participation de Monsieur MERCIER de la Police de l'Eau, Messieurs Patrick VACHER, délégué au SIBVAM et Christian EVRARD ainsi que Monsieur GERAUD DE GOEDE du PNR.

Un moment convivial, pédagogique et ludique à partager en famille et avec les habitants de Vigny.

Un quizz animera également cette matinée qui se conclura autour d'un pot de l'amitié à la buvette du stade.

Les flyers seront distribués dans la semaine dans la commune ainsi qu'aux élèves de l'école dès le retour des vacances.

Monsieur Jean FERLIER fait savoir qu'il a participé avec Annick de TRAVERSAY à la préparation du guide touristique de l'office de tourisme de Marines.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN CENTRE :**

Madame Catherine DANIEL a assisté à une réunion de la commission petite enfance.

Sur les 34 communes du territoire de la CCVC, 5 crèches peuvent accueillir les enfants et 180 assistantes maternelles offrent une capacité d'accueil de 591 enfants.

Des flyers vont être mis à la disposition dans les communes ainsi qu'un livret sur les structures et modes de garde.

Les centres d'accueil de Loisirs du mercredi ne rassemblent pas autant d'enfants que le sondage de juin dernier le prévoyait. Pour organiser la prochaine rentrée, un sondage sera fait en mars 2015.

Les enfants de Vigny sont actuellement accueillis au centre de loisirs de Seraincourt mais ils pourraient l'année prochaine être orientés sur le centre de loisirs de la Villeneuve-Saint-Martin.

A partir du 4 mars; le transport du mercredi midi sera réorganisé de la façon suivante : Avernoes – Vigny – Longuesse – Sagy – centre de loisirs de Seraincourt.

Une réunion a eu lieu avec des représentants des différentes communes concernées pour mettre au point l'accompagnement dans le car.

### **INFORMATIONS BUDGETAIRES :**

Monsieur le Maire donne connaissance du programme d'investissement et des recettes locales à venir à travers plusieurs tableaux qui sont projetés et qu'il commente.

Ces documents seront adressés au Conseil Municipal.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN fait savoir que depuis un mois il travaille avec les adjoints sur les travaux d'investissement, projets lourds et ambitieux mais indispensables pour la commune :

- assainissement : mise en séparatif et STEP intercommunale
- éclairage public – passage au LED
- contrat rural : aménagement de la mairie
- création d'une école de musique au Bord'Haut de Vigny
- voirie après les travaux d'assainissement
- réhabilitation de l'ancienne perception pour en faire des logements
- réfection du clocher de l'église.

La commune devra par ailleurs être exemplaire dans ses charges de fonctionnement à caractère général.

- **Commission économique et des finances :**

La commission économique et des finances sera réunira le mardi 24 mars à 20 heures.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **BUREAU DE POSTE DE VIGNY :**

Depuis le 16 février dernier, le service des boites postales a été supprimé au bureau de poste de Vigny.

Monsieur le Maire a adressé un courrier à Monsieur Michel Lucas, Directeur du bureau de poste de Vigny et Marines afin de lui demander des explications car cette mesure n'a été annoncée que par courrier du 12 Janvier dernier et n'est pas sans conséquences sur les entreprises et artisans de la Commune.

Le courrier de la Mairie est déposé par le préposé dans la boîte aux lettres près de la porte d'entrée aux alentours de 12 h 30 – 13 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire passe la parole aux membres présents.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur Philippe CORTES fait savoir que la société ADD ON, retenue à la suite de la consultation sur l'informatisation de la mairie, propose une première réunion de travail. La date retenue est le 6 mars de 8 h 00 à 10 h 00.
- Monsieur Philippe CORTES fait part d'éventuelles possibilités d'aide pour les études de mesures thermiques dans les bâtiments de la Commune. Ce projet serait encadré en coordination avec le PNR et la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 31 mars 2015 à 20 h 30.

Dans l'assemblée, il est évoqué le problème de stationnement au Bord'Haut de Vigny.

La séance est levée à 22 h 45.